

Réf: Dossier N° 111619

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AFRICAN SCIENCE COMMUNICATION AGENCY
» en abrégé « ASCA SARL »

Siège social Abidjan, Attécoubé, CITE LAGOONA, Lot LO53, Ilot
GH08

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27/04/2022 , et enregistrés au CEPICI le 20/05/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AFRICAN SCIENCE COMMUNICATION
AGENCY » en abrégé « ASCA SARL »

Objet : CONSEIL ET STRATEGIE EN COMMUNICATION,
SCIENCE ET DEVELOPPEMENT DURABLE, PRODUCTION MEDIA,
FORMATION ET ENCADREMENT EN SCIENCE DE LA
COMMUNICATION.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 5,300,000 F CFA divisé en (530.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 530 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Attécoubé, CITE LAGOONA, Lot LO53, Ilot GH08

Dirigeant(s) : M DABO MELEDJE EMMANUEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-04758 du 01/06/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°23592/GTCA/RC/2022 du 01/06/2022

